

TARIFS DE PRESTATIONS 2025 APPLICABLES à l'EPSM du Finistère Sud

mise à jour du 10/04/2025

PRESTATIONS		TARIF JOURNALIER	Tarif applicable à compter du :
P S Y C H I A T R I E	Forfait Journalier Psychiatrie	15,00 €	1 janvier 2018
	Arrêté du 21 décembre 2017 fixant les montants du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L. 174-4 du Code de la Sécurité Sociale		
	Hospitalisation Complète + de 18 ans (dont Appartements Thérapeutiques)	664,11 €	1 mars 2025
	Hospitalisation Partielle + de 18 ans	479,29 €	1 mars 2025
	Hospitalisation Complète - de 18 ans	903,27 €	1 mars 2025
	Hospitalisation Partielle - de 18 ans	803,25 €	1 mars 2025
	Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud - QUIMPER, en date du : 04/04/2025		
	Majoration pour Chambre Particulière en Hospitalisation Complète	30,00 €	1 octobre 2014
Majoration pour Chambre Particulière en Hospitalisation Partielle	15,00 €	1 octobre 2014	
U S L D	Tarif Hébergement Résidant de + 60 ans	66,60 €	1 janvier 2025
	Tarif Hébergement Résidant de - 60 ans	95,27 €	
	Tarif Dépendance GIR 1 et 2	33,54 €	
	Tarif Dépendance GIR 3 et 4	21,28 €	
	Tarif Dépendance GIR 5 et 6	9,03 €	
	Arrêté de M. le Président du Conseil Départemental du Finistère portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud, en date du 01/01/2025		
M A S	Tarif MAS Soins (à titre indicatif, inclus dans la Dotation soins)	272,77 €	1 janvier 2024
	Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud - QUIMPER, en date du : 11/12/2023		
	MAS- Forfait Journalier	20,00 €	1 janvier 2018
	Arrêté du 21 décembre 2017 fixant les montants du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L. 174-4 du Code de la Sécurité Sociale		
E A M	Tarif EAM Soins (à titre indicatif, inclus dans la Dotation soins)	101,35 €	1 janvier 2024
	Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud, en date du : 11/12/2023		
	Tarif EAM Hébergement	137,97 €	1 janvier 2025
	Arrêté de M. le Président du Conseil Départemental du Finistère portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud, en date du : 17/03/2025		
S E S S A D	Tarif SESSAD Soins (à titre indicatif, inclus dans la Dotation soins)	234,13 €	1 janvier 2024
	Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud - QUIMPER, en date du : 11/12/2023		

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser au Bureau des Entrées